

LA TOLÉRANCE COMME CONDITION DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE DES PEUPLES

Par **Viator NZIBAVUGA ; Elie SADIKI et Denis BUKURU**

Résumé

De multiples scènes d'intolérance matérialisées par les conflits et confrontations menacent la vie, et poussent l'homme à s'interroger sur les raisons d'être de la tolérance. Pourquoi tolérer et à quelles fins ? Qui tolère qui et tolérer jusqu'à quelles proportions ? C'est pour se sauvegarder et pour mener sa vie dignement que l'homme se doit de fonder son existence assainir ses relations et même tolérer. La paix de l'homme et de la société en dépend. L'homme se rend compte en effet que ne jamais tolérer est pratiquement impossible comme tolérer universellement n'en vaut pas la peine. Etant donné que toute action doit être balisée, ladite tolérance est à tenir dans des limites à déterminer pour qu'elle ne soit pas de la passivité devant les dérives totalitaires et l'exploitation tout azimut de l'homme et de la Terre. Elle soulève des inquiétudes car elle n'est pas technicienne comme les équipements cosmiques d'évasion.

Mots clés : tolérance, paix, guerre, homme, Etat

Abstract

The multiple scenes of intolerance materialized by conflicts and confrontations threaten life, and make people question the reasons for tolerance. Why tolerate and for what purposes? Who tolerates whom and to what extent? It is to safeguard themself and to lead their life with dignity that people must found their existence clean up their relationships and even tolerate. The peace of individuals and of society depends on it. People realize that never tolerate is practically impossible, just as universal tolerance is not worth it. Since any action must be marked out, tolerance must be kept within limits to be determined so that it is not passivity in the face of totalitarian drifts and the all-out exploitation of individuals and the World. It raises concerns because it is not as technical as cosmic escape equipment.

Keywords: tolerance, peace, war, man, State

0. Introduction

En tant qu'une situation d'accalmie est celle qui favorise l'accomplissement de diverses activités, tout Etat qui veut se développer doit promouvoir la paix. Or, celle-ci est une denrée rare cueillie à l'issue d'un effort; d'où l'on parle de « Culture de la Paix ». Devant l'enthousiasme technicien individuel et collectif visant à s'équiper et à s'évader pour conquérir l'espace en révolutionnaire avec le risque de la massification (Pinsart et Hans, 2003), l'homme tient plus encore à reconquérir ses droits dont ses libertés. En effet, l'homme veut se libérer de ce qui le rive à l'espace qui est le théâtre de son existence et l'expression de sa séparation. « *Tu veux monter dans les libres hauteurs et ton âme a soif d'étoile* » (Nietzsche, 1936 : 59). De la conquête du cosmos, l'homme attend une autre vie qui le libère de son être dans le monde. Ainsi, l'effort pour transcender toute séparation

spatiale se parachève dans les techniques de la reproduction et dans la cybernétique où l'homme tente de reproduire la matière et de se poser en artisan, maître et créateur. Autant le monde de la technique évolue, autant celui de l'intimité intérieure inquiète, d'où la question de la tolérance se pose avec acuité. Là où la technique divise puisqu'elle tranche entre ceux qui l'ignorent et ceux qu'elle rend esclaves, la tolérance raccommode les esprits et/ou le tissu social. La tolérance se pose pour cette raison comme une attitude qui participe dans la pacification des esprits et des coeurs désemparés en vue de promouvoir le vivre-ensemble et pour établir un climat de paix. Celle-ci témoigne de la maturité de l'esprit d'un peuple qui décide d'œuvrer de concert quelles qu'en soient les situations.

Pourtant, il existe des apologistes de la violence et de la confrontation armée d'où il faut poser des fondements de la tolérance. Devons-nous nous taire devant toutes les injustices et tous les totalitarismes? Pourquoi, qui et quoi tolérer? Quelles sont les limites de la tolérance? Comment parler de tolérance à une époque des sciences qui ne favorisent plus la culture de la rencontre mais qui sont pour la séparation où chaque domaine scientifique use de ses méthodes et aborde les problèmes discutés selon sa spécialité? Le concept de tolérance soulève ainsi une multiplicité de questions qui méritent d'abord d'être visitée dans la compréhension de quelques penseurs. L'on analysera par la suite les domaines de déploiement de la tolérance et finalement l'on étudiera sa stature en cas de revendications, sa nécessité, ses différentes formes ainsi que ses limites.

1. Historicité du concept de tolérance

L'on est en droit de penser à la tolérance en tant qu'il se multiplie des scènes d'intolérance. La violence est devenue si totale jusqu'à menacer la vie d'où l'individu se sent obligé de revenir aux premiers sentiments et poser les conditions d'application de la tolérance. Si l'intolérance menace la coexistence sociale et installe un climat de terreur, la tolérance à son tour crée un climat de sérénité et favorise la collaboration.

1.1. Montée de l'intolérance

A son époque, Rousseau (1985: 243) constatait que «*nos âmes se sont corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection*» d'autant plus que les connaissances scientifiques n'étaient pas toujours exploitées pour le mieux-être de l'homme et de la société. L'on s'appuyait sur des applications scientifiques pour desservir l'homme. A bien voir aujourd'hui, l'on se rend compte par exemple que le champ religieux se décompose totalement et tragiquement. Cette décomposition se manifeste d'une part, à travers «*la dispersion des croyances et des pratiques...ou l'effervescence et le succès des sectes-même les plus ésotériques ou les plus sournoises*» ;elle ressort d'autre part de «*la montée de l'irrationnel dans la science collective, par la contestation publique des dogmes, par le rejet des contraintes..., des discours moralisateurs ou inadaptés*»(Robert, 1993: 120).Des scènes de fanatismes se multiplient et exacerbent des tensions allant jusqu'à des éliminations physiques. D'où le pape François (2020: 9-10) relève certaines tendances du monde actuel qui entravent la promotion de la fraternité universelle : «*les droits humains ne sont pas les mêmes pour tout le monde*» d'autant plus que «*de nombreuses formes d'injustices persistent aujourd'hui dans le monde, alimentées par des visions anthropologiques réductrices et par*

un modèle économique fondé sur le profit, qui n'hésite pas à exploiter, à exclure et même à tuer». Le monopole de la violence semble prendre des dimensions géographiques où les pays riches et puissants déterminent le droit internationale et s'accordent le privilège de « *décider de ce qui est bien et de ce qui est mal* », contrairement aux pays pauvres qui sont sommés de se soumettre aux dictats des puissances mondiales. Cette hiérarchisation dans la prise de décisions va jusqu'à l'intérieur des Etats, surtout les plus pauvres, où ce qui est droit ressort du choix des détenteurs des rênes du pouvoir. Le Saint Père (2020 : 11) explicite davantage les signes palpables d'intolérance:

«Les guerres, les violences, les persécutions pour des raisons sociales ou religieuses, et tant d'atteintes à la dignité humaine sont vues de différentes manières selon qu'elles conviennent ou non à certains intérêts, fondamentalement économiques. Ce qui est vrai quand cela convient à une personne puissante cesse de l'être quand cela ne lui profite pas. Ces situations de violences se multiplient en de nombreuses régions du monde(...). Notre monde progresse dans une dichotomie privée de sens, avec la prétention de garantir la stabilité et la paix sur base d'une fausse sécurité soutenue par une mentalité de crainte et de méfiance (...), l'isolement et le repli sur soi ou sur ses propres intérêts ne sont jamais la voie à suivre pour redonner l'espérance et opérer un renouvellement, mais c'est la proximité, c'est la culture de la rencontre ».

Le pape juge d'invivable la situation de méfiance et propose la culture d'un esprit ouvert aux apports d'autrui puisque c'est par l'accueil que l'on s'enrichie.

1.2. Apologistes de la guerre

Des scènes d'intolérances se multiplient au nom de libertés: liberté d'opinion, liberté d'expression, libertés économiques, libertés politiques, etc. L'homme pense qu'il lui est tout permis et ignore qu'il doit être responsable. Il s'autorise d'installer un climat de terreur au nom de sa puissance parce qu'il est à mesure de le faire et que les moyens s'y prêtent. Ce genre de leadership ressemble au système de pouvoir absolu qui régnait au Burundi ancien comme ailleurs des penseurs modernes et contemporains font l'apologie de la guerre. Celle-ci participerait dans la résolution des problèmes particuliers des citoyens et des Etats. André Comte-Sponville et Hegel sont de ceux qui trouvent acceptable la guerre entre des Etats qui se discutent sur un droit: Comme les lois émanent des cultures, il se peut que des peuples proposent des réponses divergentes aux épineuses questions jusqu'à entrer en confrontation. Face à la faim, à la rareté des produits stratégiques, etc. des Etats font des conquêtes pour agrandir leurs perspectives. Ces guerres seraient de bon aloi selon ces philosophes même si Hegel se rétracte pour s'opposer à toute guerre qui oppose les citoyens d'un même Etat.

Les justifications de la guerre et de la violence varient selon les époques. Pour les anciens, il y avait lieu d'être en faveur de la guerre en tant qu'elle était un exercice qui permettait de s'exhiber et de prouver la bravoure des combattants, c'est-à-dire un moyen de faire autrement la politique en rendant « *manifeste cette éventualité d'une discrimination de l'ami et de l'ennemi sur quoi se fonde toute notion politique* » (Schmitt, 1972: 72). Mais, avec les temps modernes, de nouvelles motivations soutiennent la guerre et, de surcroit, l'apport

techniciste lui offre la possibilité de tuer rapidement et à grande échelle. Les guerres actuelles transpercent le politique et discréditent «*l'ennemi dans les catégories morales et autres pour en faire un monstre inhumain qu'il ne suffit pas de repousser mais qui doit être anéanti définitivement au lieu d'être simplement cet ennemi qu'il faut remettre à sa place, reconduire à l'intérieur de ses frontières*» (Schmitt, 1972: 72). Des écoles de guerre s'intensifient, des industries d'armements sont éparpillées dans la plupart des puissances, des armées apprêtées pour le combat sont le lot des nations, etc. La guerre actuelle est devenue incontrôlable, plus violente et plus inhumaine. Elle se déchaîne sur des gens à l'allure même de la technique. Elle dépasse les belligérants et n'est plus celle qui oppose deux armées. Elle est désormais celle qui anéantit la vie, d'où qu'elle vienne, et qui déstabilise les écosystèmes.

En étant en sa faveur, Hegel n'avait pas pensé à une guerre si totale. Pour lui, la guerre devrait être au service de l'Etat dans son œuvre de rassembler les membres autour de nobles objectifs. En effet, le peuple ne doit pas s'endormir comme une mer calme sans aucun coup de vent qui la parcourt et la secoue. La guerre ressemble au vent qui réveille le peuple pour l'inviter à l'unité. Elle «*ne doit pas être considérée comme un mal absolu, ni comme une simple contingence extérieure qui aurait sa cause contingente dans n'importe quoi: les passions des puissants ou des peuples, l'injustice...*» (Hegel, 1940: § 324).

Hegel fait l'apologie de toutes guerres livrées à des agresseurs extérieurs. Ce sont «*des guerres heureuses*», parce qu'«*elles empêchent les troubles intérieurs et consolident la puissance intérieure de l'Etat*» (Hegel, 1940: § 324). En cas d'agresseurs extérieurs, l'Etat sensibilise ses citoyens et mobilise ses troupes pour le combat et la défense nationale. Cette guerre offre une occasion de canaliser l'effort des citoyens qui luttent solidairement contre un ennemi commun. Elle accroît la vigueur du peuple, consolide son unité et résout certains problèmes internes. Tel était le cas à la période d'Hegel comme il se pourrait qu'actuellement un pouvoir suscite des dissensions pour couvrir ses problèmes ou ses incompétences. Une telle guerre lui permet d'endormir le peuple qui se soucierait à résoudre ce problème créé de toutes pièces qu'à s'occuper des véritables défis nationaux et internationaux. Il s'agit du principe de *diviser pour régner* qui, contre toute attente, alimente des guerres civiles après avoir indiqué des ennemis auxquels le pouvoir invite à combattre solidiairement.

Cependant, si une guerre gagnée contre un ennemi étranger consolide la puissance de l'Etat, il en est autrement pour une guerre civile. En opposant les citoyens d'une même nation, la guerre civile sape les principes élémentaires du vivre-ensemble et ronge de l'intérieur les citoyens car elle les monte les uns contre les autres. Du même coup, elle contrecarre l'unité et la cohésion nationale; elle ressemble à un ver au sein d'un fruit (Hegel, 1940). Elle est à éviter au moyen de la mise en place d'un arsenal juridique et au moyen des pratiques de coexistence pacifique qui endiguent les crises et gèrent les diverses revendications.

1.3.Tolérance et revendications

Dans une coexistence de minorités en face de majorités culturelles et/ou politiques, la tolérance est ce qui concourt au maintien de la cohésion sociale. Cette tolérance à pratiquer, est-elle à transcrire dans les lois ou doit-elle figurer dans la culture politique? Relève-t-elle

de la loi ou des mœurs? La tolérance s'applique à l'endroit de personnes excentriques ou dissidentes. La tolérance politique concerne particulièrement «*les groupes en tant que mouvement et partis d'oppositions*» (Robert, 1993: 120). Or l'Etat tolère ceux-ci par égoïsme car il a besoin des partis ou mouvements de l'opposition pour légitimer ses actions. La tolérance se poserait ainsi en amont en cas de groupes d'individus non encore constitués en Etat et non plus considérés par l'Etat en place comme individus isolés. Tolérer une personne isolée est plus facile puisque son comportement n'a ni d'incidence sur la paix sociale ni ne menace l'unité nationale.

Lorsque nos concitoyens vivant parmi nous affirment leur différence, jusqu'où devons-nous les tolérer? Faut-il tolérer un intolérant? Il y a comme impression que la tolérance recule en fonction de la diminution de l'engagement social. L'individualisme fait son bout du chemin et des tendances d'intolérances augmentent avec l'accroissement de la pauvreté, du chômage, etc. Faut-il tolérer celui qui menace notre propriété ou qui risque d'attenter à notre vie? Faut-il tolérer celui qui s'est entouré de tous les avantages que lui procure l'Etat, qui nous exploite et nous laisse dans un dénuement? Faut-il tolérer celui qui nous réduit dans une situation critique assimilable à l'esclavage? En un sens, la tolérance ne génère pas l'harmonie, «*elle légitime des groupes précédemment réprimés ou invisibles et les met ainsi à même de revendiquer leur part de ressources disponibles*» (Hermet, 1993: 156). Ces revendications trouveraient forme et seraient bien mûries dans des systèmes de vie associative où chacun lutte pour une cause commune et dépasse ses intérêts pour un plus grand bien. La tolérance sensibilise ainsi chacun à laisser vivre autrui jugé différent.

Selon Hermet (1993: 200), la tolérance «*oblige à accepter l'autre en ne se reniant pas soi-même, à vouloir gagner mais à laisser gagner l'autre, à accepter de confronter son point de vue à ceux des autres et à les comparer, à écouter l'autre, à lui reconnaître le droit à la différence et, finalement, à accepter le changement et l'innovation*».

A ce point de vue, la tolérance consiste à considérer les personnes et les groupes jusqu'alors perçus avec méfiance comme égaux, comme pouvant avoir raison tout autant que soi-même. Or consacrer un Etat où se joue l'égalité semble utopique. La problématique que soulèvent ces personnes culturellement différentes n'est pas tellement une tolérance ainsi comprise. Les minorités, les associations des femmes, les handicapés, les laissés pour compte de la société ne demandent pas cette tolérance qui consiste à les considérer au point de vue de l'égalité. Ces groupes réclament une discrimination positive car ils jugent qu'ils méritent une attention particulière afin de ne pas être simplement noyés dans la masse sous le couvert d'égalité qui tend à se réduire à l'égalitarisme. Comment est en fait l'égalité dans nos actuelles sociétés? Le concept d'égalité se concrétise-t-il? Y a-t-il un Etat où les citoyens sont égaux devant la loi, où sont toujours respectés les droits de l'homme et les droits des peuples, des citoyens, des femmes, des minorités, des enfants, etc.? Le droit rend-t-il toujours justice aux opprimés?

Pour survivre des nombreuses embûches qu'elle rencontre, l'égalité revêt les formes de communication et de proportion. Elle est tellement recherchée par des citoyens dont les

droits sont empiétés car dans chaque Etat existent des Puissants qui dominent et des Faibles qui sont exploités. Même les lois en vigueur semblent être faites par les Puissants ou *Riches* pour se protéger des Pauvres. Ceux-ci menacent par leur nombre et la démocratie s'en mêle quand elle donne raison aux plus nombreux. Or il est bizarre que le *supérieur* s'abaisse pour « *devenir l'instrument de l'inférieur* » (Nietzsche, 1971:148). La justice n'est-elle pas représentée par l'équilibre instable de deux plateaux d'une balance?

Aux questions de justice et d'équité s'allie celle de la reconnaissance. Celle-ci se joue entre une majorité et des minorités. Elle ne consiste pas à ce que la Majorité se sacrifie aux Minorités, c'est même impossible. Mais, la Majorité doit accepter de dialoguer avec les Minorités ou les accueillir pour les mettre à l'espace de visibilité publique. C'est ainsi que lorsque l'Etat organise une assistance sociale et distribue des aides, il en fait une publicité! L'Etat semble vouloir dire qu'il est pour toute la population. Nietzsche (1972) nous rappelle que l'Etat fait cela parce qu'il est fondamentalement *Menteur*. Par ces aides, l'Etat ne fait que réattribuer maladroitement aux pauvres ce que les riches ont impunément accumulés et reconnaît *ipso facto* les inégalités entre les composantes sociales, c'est-à-dire que les différences sont devenues tellement intenables qu'il faut procéder à des mécanismes de compensation pour relever la pente. C'est comme ce roi qui n'avait pour peuple qu'un vieux rat qu'il devait administrer, juger pour le condamner à mort le matin et le gracier chaque fois pour l'économiser pour prouver que la vie dépend de sa justice et qu'il œuvre pour le bien de la cité mais surtout pour avoir une population sur qui reposer son pouvoir: Après tout, « *il faut exiger de chacun ce que chacun peut donner* » car « *l'autorité repose d'abord sur la raison* » (Antoine de Saint Exupéry, 1992: 40-41). L'exercice du pouvoir devrait se faire donc raisonnablement, en se rappelant qu'on a affaire à des administrés intelligents qui découvriront incessamment ce qui leur était présentement caché par la machine politique. Ainsi, prendre acte d'une différence ne revient ni à consacrer une égalité ni à sanctifier une inégalité. La tolérance à l'égard des mœurs et coutumes minoritaires signifie qu'il faut laisser celles-ci s'exprimer. La majorité ne s'impose plus mais elle laisse de la place aux faibles. Il s'agit d'une correction appliquée à la démocratie qui ne laisse pas les forts piétiner sur les moins chanceux. La démocratie ne donne pas la prérogative aux associations, partis politiques, etc. en situation de majoritaire d'afficher leurs points de vue pour mépriser les minorités, les vaincus qui n'auraient qu'à se soumettre à la visée des plus puissants, des majoritaires, etc. Les plus forts de la société doivent créer des conditions qui permettent la vie des faibles et les associer dans la prise des décisions qui les engagent car la tolérance n'est pas une alternative mais un impératif; elle s'impose même si elle ne s'applique que dans certains domaines.

2. Domaines d'application de la tolérance

Il est étonnant que des apologistes de la guerre soient en faveur de la tolérance. En encourageant le recourt à la force, ces penseurs militent pour une violence dosée de séquences de tolérance. Hegel notamment cadre l'exercice de la tolérance et, est suivi dans ce sillage par André Comte-Sponville. Pour celui-ci, la tolérance ne peut pas s'appliquer dans tous les domaines. En mathématique, en physique, et dans toutes autres sciences qui évoluent à coup d'expériences, il n'y a pas de place à la tolérance. « *Les scientifiques ont*

besoin, non de tolérance, mais de liberté»(Comte-Sponville, 1995: 209) car la science avance par la nécessité des démonstrations. Si les calculs, les opérations, les expériences, etc. donnent tort à un scientifique, il doit accepter ses erreurs et les corriger. Aucun scientifique ne demanderait que l'on tolère ses erreurs et n'accepterait pas qu'on lui impose une pensée puisque le scientifique évalue grâce à la liberté de son esprit, l'expérience et la raison. La science évolue par corrections progressives de ses erreurs, c'est de la sorte que s'acquiert la connaissance. La tolérance intervient en cas de défaut de connaissance (Comte- Sponville, 1995: 210) mais non pas pour couvrir l'ignorance. L'homme a à se cultiver pour arrondir ses zones de raisonnement et dialoguer avec sa communauté. Il doit s'établir convenablement dans sa société, protéger la vie et ne pas tout ramener à ses seules volontés.

La question de la tolérance se pose au cœur même de la conscience subjective, eu égard aux rapports moraux, religieux, philosophiques, politiques ou idéologiques. Dans ces domaines d'opinions peut surgir des dissensions entre les tenants des positions tranchées qui ne dialoguent plus mais qui croulent sous leurs opinions. Or, une opinion n'est qu'une croyance incertaine ou une croyance qui n'aurait tout au plus qu'une certitude subjective. En quoi le convaincu ne peut-il pas tolérer? Le convaincu ne peut pas tolérer d'abord parce qu'il est dans une situation de non communication. Il s'accroche à son option et campe indéfectiblement sur sa position: Il est simplement imbu de ses convictions qu'il tient pour la Vérité, il n'est pas à l'écoute d'autrui. Il n'y a pas place à la tolérance par la suite parce que l'imbu de ses convictions cultive une attitude de mépris et non celle de reconnaissance; il ne s'efforce pas de détecter la petite étincelle de vérité qui jaillit des propos de son interlocuteur. La tolérance est inapplicable enfin chez les convaincus parce qu'au lieu de collaborer, ils se sont figés comme séparés par un mur. Ce mur peut-être culturel avec son lot d'incompréhension; le langage qui aurait pu les rassembler les opposent, les uns sont contre les autres.

Fondée par une certitude, les convictions se dressent comme un mur; elles sont inamovibles. Elles sont dans une vision de stabilité et ont la dureté de l'os. Parce qu'elles sont stables, ne sont-elles pas finies? Comment puis-je rencontrer autrui si je campe sur ma position? Pour le rencontrer, je dois être conciliant, tel déposer mon bagage -mes convictions- pour que, allégé de mon fardeau, je puisse adapter ma cadence à son rythme, dans une optique d'harmonisation. Les danseurs ou les joueurs nous témoignent de la concorde qui les anime. Une complicité les unie et les guide pour jouer élégamment suivant le code. Il n'y a pas place à des improvisations malveillantes sauf le déploiement de la liberté qui fonde l'exercice. Ils s'inscrivent dans un jeu franc, veillent aux lois qui modulent les gestes à poser et à l'harmonie qui doit sortir de leur exhibition. Par contre, l'imbu de ses convictions n'est pas flexible, il n'accorde pas à autrui une zone d'expression. Il est encombrant et se défend pour protéger ses visés qu'il ne partage pas; il fuit toute discussion. Se protéger en se renfermant sur soi comme dans un tour d'ivoire est un signe de manque d'ouverture et une attitude de petites gens qui pensent se conserver en campant sur leurs positions et en fuyant toute confrontation. Elles ne sont pas à mesure de tolérer les discours discordants. Or, l'ouverture à autrui n'est pas renoncement. D'où le rapport de la tolérance au renforcement de soi est à visiter: Est-il possible de tolérer autrui sans se renier? La vitalité de ses convictions, est-elle émoussée à force d'écouter et de sympathiser autrui? La tolérance est-

elle l'absence de toute conviction? «*Alors que la conviction est un bloc, la tolérance n'est pas sans faille. Alors que la conviction vraie reste inébranlable, la tolérance se dilue ou se révoque*» (Robert, 1993: 121). En effet, la conviction est ce qui sert de ciment dans l'action et la critique est ce qui veille à l'équilibre. La critique favorise l'échange à travers une libre expression. La tolérance intervient lorsque l'autoritarisme n'est plus de mise car en tant que force pratique, la tolérance «*se fonde (...) sur notre faiblesse théorique, c'est-à-dire sur l'incapacité où nous sommes d'atteindre l'absolu*» (Comte- Sponville, 1995: 219).

Les questions notamment d'ordre religieux ne sont pas résolues par des démonstrations formelles. Un catholique a ses raisons de croire. S'il est de bonne foi pourtant, il saura qu'il ne peut pas convaincre un partisan d'une autre religion car personne ne peut prouver les raisons qui lui sont subjectives, à moins qu'elle veuille transformer ses convictions en vérités. Pourquoi le chrétien s'attache-t-il à la Bible et le musulman au Coran? Ces livres sont pris pour sacrés par les adeptes de ces religions et certains sont prêts à les défendre jusqu'au martyre. Pourtant, nul ne peut démontrer ni réfuter la Bible puisqu'elle engage la foi. Faut-il pour cela tolérer cette Bible? Si elle est tolérée, ne faut-il pas faire de même pour le Coran ou pour tous les Ecrits Religieux? Car, pour une société équilibrée, il faut «*une laïcité de la mesure et de la tolérance*» (Robert, 1993: 120). De la même manière que la Bible et le Coran sont tolérés, faut-il en faire autant pour toutes les tendances idéologiques? Comment alors expliquer les dérives totalitaires et nationalistes, les guerres religieuses, les camps de concentration, l'esclavage, la colonisation, la torture, le racisme, le génocide, et toutes autres formes de crime contre l'humanité? La tolérance a pris en effet de différentes formes au cours de l'histoire.

3. Différentes formes de la tolérance

Avec le vent de la modernité se présente déjà la première forme de tolérance inspirée des conceptions religieuses des 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Pour le maintien de la paix, il fallait se résigner à accepter la différence, surtout lorsque la guerre déchaînant les passions avait occasionné des pertes énormes en vies humaines que matérielles et, que l'adversaire était épuisé. On laissait vivre l'adversaire qui ne menaçait plus jusqu'au moment où il relèverait sa tête. Il s'agit de l'application de l'adage selon lequel *on n'enfonce pas un clou qui est déjà enfoncé*. Au Burundi ancien, il était interdit de tirer sur une personne qui fuit car il était déjà en position de faiblesse.ⁱ La seconde forme se présentait lorsque, positivement, le chef était porté à laisser vivre son adversaire car «*il faut de tout pour faire un monde...*» (Walser, 1997:26). Si quiconque tombe dans l'erreur était tué, personne ne subsisteraitⁱⁱ ! La troisième forme s'ancre dans un stoïcisme moral béant. Il faut laisser vivre les autres car eux aussi ont des droits quand bien même ils les exercent mal. Mais si on les tolère dans ce cas, on ne manque pas de les juger et de déprécier leur attitude. L'on se méfie d'eux et l'on décide d'avancer. La quatrième forme de la tolérance est empreinte d'une ouverture à l'autre et d'un sens de respect. Par curiosité, pour écouter et apprendre, il faut laisser vivre autrui car le dialogue se fait au moins à deux et il faut conserver l'interlocuteur qui nous dévoilera chaque fois la face caché. L'on tient à lui et l'on veille à sa survie, parce qu'on ne peut pas seul habiter le monde.

Toutes ces formes de tolérance souffrent donc de quelques défauts. En effet, comment est-elle considérée la personne tolérée ? N'est-elle pas prise pour inférieure ? Sinon, parle-t-on de tolérer quelqu'un qui exerce son plein droit ?

«*Les libertés de croyance, d'opinion, d'expression et de culte sont de droit, elles n'ont pas lieu d'être tolérées, mais simplement respectées, protégées, célébrées*» (Walser, 1997: 26) car «*le respect plénier de l'autre va plus loin qu'une simple tolérance rendue inévitable par la variété des croyances*» (Cardinal Roger Etchegaray, 2004: 962).

Alors, il nous faut plus de modestie ! Nous ne sommes que dans la normalité quand nous accomplissons nos devoirs. Cela ne nous transforme pas en vertueux mais simplement en personnes ordinaires. Le vertueux dépasse en principe le cadre strictement ordinaire car il s'impose un sacrifice qui contribue à améliorer le sort d'autrui. Or, est du cadre ordinaire celui qui s'applique au respect des autres et à leurs droits.

En effet, quelle tolérance faut-il appliquer «*lorsque les différences auxquelles on se trouve confronté sont de culture, de religion, de mode de vie- lorsque les autres ne sont pas nos coparticipants, qu'il n'a pas jeu commun, et que les différences qu'ils cultivent et incarnent ne sont dictées par aucune nécessité intrinsèque*» (Walser, 1997: 25) ?

Pour l'équilibre social, il faut aussi s'appliquer à tolérer ceux qu'on ne voudrait pas respecter ou aimer car pour être pleinement libre, il faut pouvoir «*consentir à ce que l'on n'a pas choisi*» (Philippe, 2002:25), d'où il convient de poser les raisons de la tolérance.

4. Nécessité de la tolérance

Pourquoi tolérer ? Il s'agit ici de dégager ce qui induit l'homme d'aujourd'hui à la tolérance. En effet, les raisons qui nous portent à la tolérance sont de plusieurs ordres.

D'abord, il faut tolérer parce que nous savons nous-mêmes que nous sommes pétris de faiblesse et d'imperfection. Nous ne sommes pas capables de tout et nous nous heurtons chaque fois à des limites dans l'accomplissement de nos projets. Ceux-ci sont bornés et s'inscrivent comme nous dans l'espace et le temps. Sous cet aspect d'imperfection, je tolérais les autres afin qu'ils me le fassent à leur tour ultérieurementⁱⁱⁱ. Ainsi, la tolérance et l'humilité se communiquent, de même que l'humilité et la miséricorde débouchent sur la tolérance. Cette tolérance a lieu moyennant l'acceptation de soi. Il faut pouvoir «*s'accepter soi-même pour accepter les autres*» car «*celui qui n'est pas en paix avec soi-même sera nécessairement en guerre avec les autres. La non-acceptation de soi crée une tension intérieure, une insatisfaction, une frustration*» qui sera reportées sur autrui pris pour le bouc émissaire de ses conflits intérieurs (Philippe, 2007 : 41-42). Il faut pouvoir s'ouvrir à soi et aux autres pour plus de plénitude.

Il faut aussi tolérer à cause des limites de l'homme et de la société politique. Spinoza a mis à nus les limites de l'Etat. Le Prince, puissant soit-il, ne peut pas obliger les citoyens à penser comme il veut, car chacun est libre dans sa pensée. Une dictature peut empêcher les citoyens

de s'exprimer mais elle ne peut pas les obliger de penser comme elle veut. Pour plus d'harmonie dans l'Etat, la raison recommande à chacun de se soumettre aux lois établies, mais il faut que «*pour le reste il soit accordé à chacun de penser ce qu'il veut et de dire ce qu'il pense*» (Spinoza, 1965: 336). C'est ce qui fonde la liberté de pensée, pour la conservation de «*la paix de l'Etat, la piété et le droit du souverain*» (Comte-Sponville, 1995:335). Cette liberté d'expression devrait être reconnue à tout citoyen car c'est lorsque chacun pense comme il veut et exprime ce qu'il pense qu'il est dans un pouvoir à dimensions proprement humaines.

Enfin, il faut tolérer parce que les valeurs sont multiples et la vérité est ce qui libère l'homme. Or, la valeur et la vérité sont d'ordres différents. La valeur est du domaine de la connaissance et la vérité est du domaine du désir. Quelle valeur et quelle vérité doivent-elles s'imposer à l'humanité? Les valeurs sont multiples car elles dépendent des civilisations. La vérité quant à elle s'impose à tous mais n'impose rien. Serait-ce à la culture de régler le tolérable et l'intolérable ou serait-ce la morale ou la politique? Toutefois, la politique, tout comme la morale, sont toujours dynamiques et relatives. Elles donnent libre cours au conflit. C'est pourquoi il faut nécessairement des limites qui garantissent la sauvegarde de la tolérance.

5. Limites de la tolérance

Pourquoi la tolérance doit-elle s'inscrire dans des limites ? Pourquoi ne pas appliquer une tolérance universelle? Aussi longtemps que la société est conflictuelle, la tolérance doit s'inscrire dans des balises qui permettent la conservation de l'humanité. Le germanisme défend l'idée que la société n'est pas le fait d'un regroupement pacifique des gens, c'est-à-dire que ce qui est à la base de la société politique est le couple Ami/ENNEMI et que le politique repose sur la distinction Ami-ENNEMI. L'ennemi politique n'est ni le mauvais moralement, ni le concurrent économiquement, l'ENNEMI «*est l'autre, l'étranger*» avec qui les rapports sont souvent conflictuels mais avec qui, il peut être avantageux de faire route ensemble (Schmitt, 1972:66-67). Exercer la politique, c'est comprendre le vrai sens de ce qu'est l'ennemi car avant de s'engager pour améliorer les conditions de vie des individus, il faut d'abord maîtriser les relations qui les lient.

Le concept *ennemi* est un terme générique qui désigne l'«*ensemble d'individus, groupes, affrontant un ensemble de même nature et engagé dans une lutte pour le moins virtuelle, c'est-à-dire effectivement possible*» (Schmitt, 1972:69). L'ennemi n'est pas celui qu'il faut haïr. Il n'est pas une non-valeur, il n'est pas à éliminer.

«*L'ennemi se tient sur le même plan que moi. C'est pour cette raison que j'ai à m'expliquer avec lui dans le combat, pour conquérir ma propre mesure, ma propre limite, ma forme à moi*» (Schmitt, 1972:300-301).

L'ennemi est «*l'ennemi public*», celui qui a un regard vis-à-vis de la nation (Schmitt, 1972:69). En effet, l'Etat est une unité politique. Il est un centre de décision capable de désigner l'ennemi à combattre et il peut mobiliser ses membres à cette fin. L'on a assisté en période de conflits armés à des contributions à l'effort de guerre qui étaient exigées à tout

habitant du pays comme au Burundi dans les années 1997, jusqu'à instaurer un Service Militaire Obligatoire. De telles pratiques dénotent du civisme et du patriotisme. Mais en les instituant, l'Etat dispose de la vie de ses habitants à qui il exige de se ranger en bataille contre un ennemi public à capturer ou à tuer. Dans la société en effet, le conflit est un élément fondamental qui est irréductible et qui ne peut être résolue pour toujours par qui que ce soit. Cela a fait que la guerre soit banalisée. C'est le cas de Clausewitz qui la tient pour « *une continuation de la politique par d'autres moyens* » et d'Engels qui considère la violence comme un « *accélérateur du développement économique* », ce qui fait que les dimensions politique et économique soient tenues pour plus déterminantes (Hannah, 1968 :111).

« *Les théories de la guerre sans trêve sont généralement conçues par les concurrentiels de la conquête et de la gloire, bourrés jusqu'à la gueule de cette libido dominandi qui en fait de grands hommes. L'humanité serait paisible sans* » ceux-ci (Serres, 1980: 184).

Ainsi, il n'est pas de bon aloi de tout tolérer ; il n'y a pas de place à la tolérance universelle. Tout tolérer est moralement insupportable car une tolérance universelle abandonnerait à leur sort les victimes qu'elle aurait oublié et elle n'arrêterait pas le crime. La tolérance n'est pas de la passivité. « *Tolérer, c'est accepter ce qu'on pourrait condamner, c'est laisser faire ce qu'on pourrait empêcher ou combattre* » (Comte- Sponville, 1995: 212). Celui qui tolère renonce à une partie de sa force, de sa puissance et de sa colère. Une telle tolérance est appliquée dans divers secteurs de la vie, en famille, en politique, etc. En famille, le parent tolère les caprices de son enfant; en politique, les positions de l'adversaire sont de temps en temps tolérées notamment lorsqu'elles ne menacent pas la cohésion sociale et qu'elles se présentent comme la dialectique des pensées. Celles-ci s'entrechoquent pour exprimer la fécondité de l'esprit. Mais, la tolérance existe quand c'est son propre intérêt qui est sacrifié pour le bien d'autrui.

« *La tolérance ne vaut que contre soi, et pour autrui. Il n'y a pas de tolérance quand on n'a rien à perdre, encore moins quand on a tout à gagner, à supporter, c'est-à-dire, à ne rien faire (...). Tolérer, c'est prendre sur soi: la tolérance qui prend sur autrui n'en est plus une. Tolérer la souffrance des autres, tolérer l'injustice dont on n'est pas soi-même victime, tolérer l'horreur qui nous épargne, ce n'est plus de la tolérance: c'est l'égoïsme, c'est de l'indifférence, ou pire* » (Comte- Sponville, 1995: 212).

Certaines situations ne méritent donc pas la tolérance tant qu'elles participent à la dégradation de l'humanité et qu'elles menacent la vie. Elles appellent au contraire à la révolte et doivent être refusées, mais « *avec des motivations justes et des moyens légitimes et proportionnés* », et les déclarer inadmissibles (Philippe, 2002 : 27).

Une tolérance universelle n'est pas seulement moralement condamnable, elle est en pratique contradictoire et politiquement inadmissible. La politique la condamne absolument car elle est dangereuse pour l'Etat. Pour toujours subsister, la tolérance doit s'inscrire dans les limites qui rendent possible sa propre sauvegarde. Une tolérance universelle, celle qui ignore

ses limites, encourt les risques de sa suppression car lorsque la plus extrême violence s'abat sur une nation, les tolérants sont anéantis avec leurs tolérances. Les conflits sont toujours pour toute société humaine et ils ne peuvent pas être extirpés complètement de la cité mais ils sont à réguler pour les maintenir dans des proportions qui permettent la sauvegarde de l'humanité car s'il s'avérait qu'ils soient trop violents, ils pourraient anéantir la vie. L'ingéniosité sera alors de savoir les régler à l'avantage de la nation et de ses habitants. A défaut de les éviter, les grands hommes les détectent et les exposent au grand jour pour que les protagonistes prennent leurs responsabilités et évitent le pire. Il faut tolérer, et même tolérer les intolérants mais avec ces conditions: Les intolérants «*doivent être interdits si, et seulement si, ils menacent effectivement la liberté ou, en général, les conditions de possibilité de la tolérance*» (Comte-Sponville, 1995: 214) car un pouvoir politique mieux posé n'est pas mis en péril par une manifestation contre la tolérance ou contre la liberté. Toute manifestation publique des partis de l'opposition ne doit pas être systématiquement empêchée mais toute tendance à nuire à l'unité et à l'intégrité de l'Etat est à réprimer.

Conclusion

La tolérance ne devrait pas servir à justifier les incompétences et les faiblesses humaines. Elle exige de la patience et s'applique dans les domaines d'opinions pour permettre une libre expression et une harmonie sociale. C'est par cette liberté que la société est enrichie des productions spirituelles et matérielles dont ses membres sont capables de lui fournir. Pour mener une telle tâche, l'acceptation mutuelle et le dialogue doivent être de rigueur et non point l'instauration de la terreur. Les conflits sont inévitables mais ils sont constitutifs du dynamisme social quand ils sont gérés avec tact et dans le respect de tout un chacun. Faire le profil bas ou l'humilité peut servir de règles en de telles situations mais non point l'arrogance. Il s'agit de partitions à jouer car, en fin de compte, chacun aura son tour de mériter d'être considéré avec plus d'égard; tout comme le soleil qui ne brille pas toujours avec la même intensité. Il faut savoir tolérer ou passer l'éponge pour passer à l'étape suivante qui agrémentera la vie plus que l'étape précédente. La tolérance n'est pas pour autant sans limites et André Comte-Sponville (1995: 209) s'oppose à la tolérance universelle: il faut tolérer mais pas tout tolérer, «*celui qui tolérait le viol, la torture, l'assassinat*» ne serait pas tenu pour vertueux. La tolérance doit être celle qui sauvegarde la vie car tolérer autrui, c'est lui reconnaître son droit de cité. Il ne conviendra plus de le condamner sur base de ses convictions puisqu'il a le droit de penser comme il veut et il devra lui être reconnu aussi le droit de s'exprimer (Spinoza, 1965) comme il l'entend. C'est un coup dur à l'endroit des pouvoirs totalitaristes qui voudraient museler les libertés de leurs peuples alors qu'ils ne peuvent aucunement contrôler leur modalité de penser. Ils finissent par se piéger en ce qu'ils légifèrent sur ce qu'ils ne peuvent pas appliquer. Ainsi, face aux dangers qui minent l'humanité liés à la non-acceptation mutuelle, le Pape François(2020: 9-13) prévient que «*se sentir contraints à vivre ensemble est une chose, apprécier la richesse et la beauté des semences de vie commune qui doivent être recherchée et cultivée ensemble, en est une autre...*». Il s'agit d'une invitation à plus de partage et d'ouverture pour pouvoir estimer ce dont autrui est capable d'apporter à l'humanité en termes de bien car en fin de compte, vivre en vase clos n'arrange personne.

Bibliographie

- Antoine de Saint Exupéry, 1992. *Le Petit Prince*. Paris : Gallimard.
- Comte-Sponville, André 1995. *Petit traité des grandes vertus*. Paris: PUF.
- Etchegaray, Cardinal Roger 2004. «Aller plus loin que la simple tolérance» In :*La documentation catholique*, n° 2257.
- Hannah, Arendt 1968. *Du mensonge à la violence*. Paris : Collection Roger-Viollet.
- Hegel,Georg Wilhelm Friedrich 1940. *Principes de la philosophie de droit*; Trad. Kaan André. Paris: Gallimard.
- Hermet, Guy 1993. *Culture et démocratie*. Paris: Ed. Albin-Michel.
- Nietzsche, Friedrich 1971. *La généalogie de la morale*. Trad. Hildenbrand I. et Gratien J. Paris: Gallimard
- Nietzsche, Friedrich 1972. *Ainsi parlait Zarathoustra*. Paris: Collection Livre de Poche.
- Pape François, 2020. *Fratelli Tutti. Lettre Encyclique sur la Fraternité et l'Amitié*. Vatican.
- Philippe, Jacques 2007. *La liberté intérieure*. 7^{ème} édition. Burtin : Editions des Béatitudes.
- Pinsart, Marie-Geneviève et Hans, Jonas 2003. «Une réflexion sur la civilisation technologique ».In : Chabot, Pascal et Hottois, Gilbert. *Les philosophies et la technique*. Paris : Vrin.
- Robert, Jacques1993. «La liberté religieuse et l'Etat». In : Ecole Cathédrale. Institut de formation continue du Barreau de Paris. *Droit, liberté et foi*. Actes du cycle de conférences proposé par le Cardinal Jean-Marie Lustiger avec le concours de l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris. Paris: Ed. Mame. p 119-123.
- Rousseau, Jean-Jacques1985. *Du contrat social*. Paris: Collection 10/18.
- Schmitt, Carl, 1972. *La notion de politique. Théorie du partisan*. Paris: Calmann-Lévy.
- Serres, Michel 1980. *Le Parasite*. Paris : Editions Grasset et Frasquelle.
- Spinoza, 1965. *Œuvres*. T 2. *Traité théologico-politique*; Trad. Appuhn Ch. Paris: Flammarion.
- Walser, Michaël1997. *Traité sur la tolérance*; Trad. Hutner Chaïm. Paris: Gallimard.

ⁱ« kirazirakurasumuntuikimunyuga »

ⁱⁱUwozihoragusutamayozimarazose

ⁱⁱⁱUmugaboumumweraubwanwanawekazokumweraubundi